



### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/MINDEVEL/D-HP/C/BAM/SG/CIPM-AI /2023 DU 26 / 01 /2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES REPARTIS EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, (EN PROCEDURE D'URGENCE).

**LOT N°1 : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE ET DISTRIBUTION GRAVITAIRE A BATOUNTA 1 ;**

**LOT N°2 : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE ET DISTRIBUTION GRAVITAIRE AU CSI DE BATCHOUM ;**

**LOT N°3 : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE ET DISTRIBUTION GRAVITAIRE AU CENTRE URBAIN DE BAMENDJOU.**

LOT	DESIGNATION	Montant prévisionnel	IMPUTATION	AUTORISATION
LOT N°1	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE ET DISTRIBUTION GRAVITAIRE A BATOUNTA 1	14 903 333		
LOT N°2	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE ET DISTRIBUTION GRAVITAIRE AU CSI DE BATCHOUM	14 903 333		
LOT N°3	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE ET DISTRIBUTION GRAVITAIRE AU CENTRE URBAIN DE BAMENDJOU	14 903 334		

#### 1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public EXERCICE 2023, le Maire de la Commune de Bamendjou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Bamendjou, un Appel d'Offre National Ouvert **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES REPARTIS EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

#### 2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Le détail des travaux précisé dans le CCTP et/ou le détail estimatif comprennent notamment : **Mobilisation , Travaux de foration, équipement-Développement-Essai de pompage, Superstructure et dispositif d'exhaure, Réservoir de stockage, Réseau d'adduction et Autres prestations.**

#### 3. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit

camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine d'adduction d'eau potable gravitaire.

#### **4. ALLOTISSEMENT ET COUT PREVISIONNEL**

Les travaux objets de cet Appel d'Offres sont repartis en trois (03) lots,

LOT	DESIGNATION	MONTANT PREVISIONNEL	PRIX D'ACHAT DU DAO	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION
LOT N°1	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE ET DISTRIBUTION GRAVITAIRE A BATOUNTA 1	14 903 333		
LOT N°2	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE ET DISTRIBUTION GRAVITAIRE AU CSI DE BATCHOUM	14 903 333	26 000	298 500
LOT N°3	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE ET DISTRIBUTION GRAVITAIRE AU CENTRE URBAIN DE BAMENDJOU	14 903 333		

#### **5. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la commune de Bamendjou, au secrétariat General, sis au centre-ville de Bamendjou et pourra être retiré dans le même service sur présentation d'une quittance de versement d'un montant de 26 000 Francs CFA ( vingt-six Mille contenu dans le tableau du point 4 ci-dessus payable à la recette municipale de Bamendjou.

Ladite quittance devra contenir les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- L'objet de l'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés ;
- Le numéro du lot sollicité.

#### **6. CAUTIONNEMENT PROVISoire DE SOUMISSION**

Chaque soumissionnaire est tenu de présenter dans son dossier une caution de soumission fournie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC.

Cette caution devra être conforme au modèle présenté en annexe. Le montant de la caution de soumission est indiqué dans le tableau du point 4 ci-dessus

#### **7. DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX**

Le délai d'exécution des travaux est de *trois (03) mois*

#### **8. REMISE DES OFFRES.**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service de la passation des marchés de la Commune de Bamendjou au plus tard le **20/02/2023 à 10 heures précises**, heure locale contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES REPARTIS EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, (EN PROCEDURE D'URGENCE).

**LOT N°1 : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE ET DISTRIBUTION GRAVITAIRE A BATOUNTA 1 ;**

**LOT N°2 : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE ET DISTRIBUTION GRAVITAIRE AU CSI DE BATCHOUM ;**

**LOT N°3 : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE ET DISTRIBUTION GRAVITAIRE AU CENTRE URBAIN DE BAMENDJOU « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

**9. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

**10. OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bamendjou le **20/02/2023** dans la salle des conférences de la Commune de Bamendjou à **11 heures**, heure locale.

Les soumissionnaires désireux ou leurs représentants dûment mandatés pourront prendre part à cette séance de dépouillement.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en copies certifiées conformes datant de moins de trois (3) mois pour le dossier original et en photocopies pour les copies.

**11. EVALUATION DE L'OFFRE**

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

**11.1 Critères éliminatoires :**

1. Absence des pièces administrative ou non-conformité d'une pièce administrative au terme du dépouillement et non remplacé dans un délai de 48 heures ;
2. La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ou scannée ;
3. La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
4. Le non-respect de 70% du critère de qualification de l'offre technique ;
5. L'absence d'un prix unitaire quantifié du cadre du détail quantitatif estimatif ;
6. La non-conformité du modèle de soumission ;
7. Etre dans la liste des entreprises suspendues par la MINMAP art 92 du CMP.

**2. Critères essentiels :**

- Capacité financière inférieure au 1/3 du montant prévisionnel du marché ;
- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires
- Qualification et expérience requise du personnel ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ( ;
- Méthodologie d'exécution photos) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Offre financière

**12. ATTRIBUTION**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**N.B : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.**

**13. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires **peuvent** être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés ou au Secrétariat Général de la Commune de Bamendjou.

- Ampliations :

PREFET/ HAUTS PLATEAUX,

